

# Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Date d'émission: 07-23-2019 Date de révision: 10-08-2025 Remplace la fiche: 07-23-2019 Version: 1.1

# **SECTION 1: Identification**

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance

Nom de la substance : MCT, NATURAL

n° CAS : 73398-61-5

Code du produit : 50-4256-01

Groupe de produits : Produit commercial

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

#### 1.3. Fournisseur

The Lebermuth Company 4004 Technology Drive 46628 South Bend, IN - United States T 574-259-7000 - F 574-258-7450 info@lebermuth.com - www.lebermuth.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC - USA: 800-424-9300 International: +1 703-527-3887 / 1-800-424-9300

CCN 13010

# SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (GHS CA)

Non classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

# Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

# SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Custom name : MEDIUM CHAIN TRIGLYCERIDES

n° CAS : 73398-61-5 Numéro CE : 277-452-2

Nom	Nom chimique/Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
GLYCERIDES, MIXED DECANOYL AND OCTANOYL		(n° CAS) 73398-61-5	100	Non classé

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

#### 3.2. Mélanges

Non applicable

# **SECTION 4: Premiers soins**

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

10-08-2025 FR-CA (français - CA) Page 1

# Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin.

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : No data available.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales.

Symptômes/effets après ingestion No data available.

#### Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

# SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

#### Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie. Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans

la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Protection en cas d'incendie Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans

les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter

qu'elle attaque les matériaux environnants.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en

l'endiquant ou à l'aide de matières absorbantes de facon à empêcher l'écoulement dans les

égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

Procédés de nettoyage Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

# Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

#### **SECTION 7: Manutention et stockage**

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection

individuel.

Mesures d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Dangers supplémentaires lors du traitement

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

Conditions de stockage Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

#### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le reiet dans l'environnement.

10-08-2025 FR-CA (français - CA) 2/5

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

#### Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

#### Protection des mains:

Gants de protection

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité. Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

# Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:







# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Aucune donnée disponible

: COLORLESS TO PALE YELLOW LIQUID Couleur : BLAND CHARACTERISTIC ODOR Odeur

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (acétate de : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (éther=1)

butyle=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : 300 °C : 200 °C Point d'éclair

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible

Inflammabilité : Non applicable

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible Pression de vapeur à 50°C : Aucune donnée disponible Densité relative : 0,9465 (0,932 - 0,966)

Solubilité Insoluble.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

#### 9.2. **Autres informations**

Indice de réfraction : 1,448 (1,438 – 1,462)

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Produits de décomposition dangereux Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions

normales de stockage et d'emploi.

10-08-2025 FR-CA (français - CA) 3/5

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

# SECTION 11: Données toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) (exposition unique)

: Non classé

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) (exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/effets après inhalation : No data available.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales.

Symptômes/effets après ingestion : No data available.

### **SECTION 12: Données écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque

pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu

(à court terme)

: Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger

chronique (à long-terme)

: Non classé

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

# SECTION 13: Données sur l'élimination

## 13.1. Méthodes d'élimination

Réglementation régionale sur les déchets : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour l'élimination des eaux

usées

Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Indications complémentaires

: Ne pas réutiliser des récipients vides.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

10-08-2025 FR-CA (français - CA) 4/5

# Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

#### 14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

### 14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

#### Département des transports

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

#### 14.3. Transport aérien et maritime

#### **IMDG**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

#### ΙΔΤΔ

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

# SECTION 15: Informations sur la réglementation

# 15.1. Directives nationales

#### MCT, NATURAL (73398-61-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

# glycerides, mixed decanoyl and octanoyl (73398-61-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **SECTION 16: Autres informations**

Modification FDS Majeure/Mineure: Aucun(e)Date d'émission: 07-23-2019Date de révision: 10-08-2025Remplace la fiche: 07-23-2019

#### SDS Canada (GHS) - Lebermuth

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

10-08-2025 FR-CA (français - CA) 5/5